



DECISION D'APPROBATION DE MODELES  
N° 98.00.510.017.1 DU 22 DECEMBRE 1998

Dispositifs calculateurs-indicateurs électroniques  
des volumes et des prix  
SCHLUMBERGER TECHNOLOGIES  
modèles CoCa, CoCa 1.1 et Multi 3000  
(PRECISION COMMERCIALE)

LA PRESENTE DECISION EST PRONONCEE EN APPLICATION DU DECRET N° 88-682 DU 6 MAI 1988 RELATIF AU CONTROLE DES INSTRUMENTS DE MESURE, DU DECRET DU 12 AVRIL 1955 REGLEMENTANT LA CATEGORIE D'INSTRUMENTS DE MESURE : INSTRUMENTS MESUREURS VOLUMETRIQUES DE LIQUIDES AUTRES QUE L'EAU ET DU DECRET N° 73-791 DU 4 AOUT 1973 RELATIF A L'APPLICATION DES PRESCRIPTIONS DE LA COMMUNAUTE ECONOMIQUE EUROPEENNE AU CONTROLE DES COMPTEURS VOLUMETRIQUES DE LIQUIDES AUTRES QUE L'EAU ET DE LEURS DISPOSITIFS COMPLEMENTAIRES.

**FABRICANT**

SCHLUMBERGER RPS Factory, TULLA Electronics Ltd, Tulla Coclave, Irlande.

**DEMANDEUR**

SCHLUMBERGER TECHNOLOGIES, Systèmes de Stations Service, ZI route de Domqueur, 80100 Abbeville, France.

**OBJET**

La présente décision complète la décision n° 97.00.510.018.1 du 18 décembre 1997 relative aux modèles CoCa et CoCa 1.1 et la décision n° 98.00.510.010.1 du 7 août 1998 (2) relative au modèle Multi 3000.

(1) *Revue de Métrologie*, avril 1998, page 141.

(2) *Revue de Métrologie*, octobre 1998, page 476.

**CARACTERISTIQUES**

Les dispositifs calculateurs-indicateurs électroniques des volumes et des prix SCHLUMBERGER TECHNOLOGIES modèles CoCa, CoCa 1.1 et Multi 3000, faisant l'objet de la présente décision, diffèrent principalement des modèles précédemment approuvés par la modification de la gestion de la fonction prédétermination par le logiciel du calculateur.

Les dispositifs calculateurs-indicateurs électroniques des volumes et des prix SCHLUMBERGER TECHNOLOGIES, modèles CoCa, CoCa 1.1 et Multi 3000, faisant l'objet de la présente décision peuvent être incorporés dans tous les ensembles de mesurage routiers d'un modèle approuvé, en remplacement des dispositifs calculateur-indicateurs électroniques des volumes et des prix SCHLUMBERGER TECHNOLOGIES respectifs, antérieurement approuvés.

Les autres caractéristiques, les conditions particulières de construction, d'installation, d'utilisation et de vérification ainsi que les dispositions particulières restent conformes à celles mentionnées dans les décisions précitées.

**CONDITIONS PARTICULIERES DE VERIFICATION**

La vérification primitive et périodique consiste également à s'assurer qu'au début de chaque transaction, avant le test et la remise à zéro des indicateurs, les paramètres suivants s'affichent.





**Indicateurs des volumes et des prix  
modèles CoCa et CoCa 1.1 :**

La version du logiciel installé, FR05, s'affiche sur la ligne prix à payer, le paramètre T50 s'affiche sur la ligne des volumes et U2 sur la ligne des prix unitaires.

**Indicateur des volumes et des prix  
modèle Multi 3000 :**

La version du logiciel installé, UC6, s'affiche sur la ligne prix unitaires, le paramètre T5 U2 s'affiche sur la ligne des volumes.

**DEPOT DE MODELE**

Les plans et schémas ont été déposés à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de

l'environnement de Picardie, à la sous-direction de la métrologie et chez le constructeur sous la référence DA 20-146.

**VALIDITE**

La présente décision est valable jusqu'au 10 avril 2000.

---

POUR LE SECRETAIRE D'ETAT ET PAR DELEGATION :

PAR EMPECHEMENT DU DIRECTEUR DE L'ACTION REGIONALE  
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE,  
L'INGENIEUR EN CHEF DES MINES,

J.F. MAGANA

---

